



Le Mot du Maire



Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes entrés dans la période préélectorale, encadrée par des règles de communication particulièrement strictes.

Le bulletin municipal conservera son format habituel, fidèle aux précédentes éditions, et son contenu restera neutre et informatif.

Dans ce bulletin, la réforme des élections municipales de 2026 vous est présentée.

L'été est terminé, emportant avec lui les nombreuses activités.

Si la météo nous a permis cette année de faire briller le ciel le 13 juillet avec le feu d'artifice qui a ravi petits et grands, elle nous a hélas contraint d'annuler la grande manifestation prévue autour de l'inauguration

du Chemin de l'eau le 21 septembre. Mais ce n'est que partie remise.

La fête votive a, une fois encore, rencontré un grand succès, tout comme la foire du 15 août, sans parler du marché d'été qui reste un lien social bien apprécié.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ces réussites.

Au début de l'été, vous avez été nombreux auprès de Gisèle et sa famille pour rendre un dernier hommage à Marc Leblanc. Ce témoignage de sympathie très émouvant démontre, si cela était encore nécessaire, combien Marc était apprécié. Il nous manque.

Les façades des bâtiments communaux ont fait peau neuve. Une isolation des murs par l'extérieur avec la laine

de roche va dans le sens d'une économie d'énergie.

Notre commune a vu s'installer de nouveaux arrivants, qu'ils soient là pour raisons professionnelles ou pour la qualité de vie. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans leur nouveau cadre de vie.

Bonne lecture à tous et prenez soin de vous et des autres.

Enfin, je vous souhaite à tous et toutes un bel automne.

Martine Baïssset



Quelques citations

- ▶ *Trouve toujours une raison de rire, cela n'ajoutera peut-être pas des années à ta vie, mais ajoutera de la vie à tes années (Patrick Haudecoeur)*
- ▶ *Si vous ressentez de la douleur, vous êtes en vie, si vous ressentez la douleur des autres, vous êtes un être humain (Léon Tolstoï)*
- ▶ *Il ya en a qui ont le cœur si large qu'on y entre sans frapper. Il y en a qui ont le cœur si frêle qu'on le brise d'un doigt (Jacques Brel)*
- ▶ *Il faut vieillir un peu pour apprendre à connaître la valeur du moment et savoir qu'il ne revient jamais (Gilles Legardinier)*

Visitez le site Internet de la mairie : lavacquerie34.fr - cliquez ici



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Conseil Municipal	page 2
Infos diverses	page 2
Réforme des élections municipales.....	page 3
Reprise des activités des Boulégaïres	page 3
Chemin de l'eau à l'eau	page 3
Carnet / Agenda.....	page 4
Qual sem ? (qui sommes-nous ?)	page 4

Quels débats au conseil municipal ?

Lors du dernier conseil municipal du 26 juillet dernier, il a été débattu :

- de la fixation du nombre et de la répartition des sièges au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Lodévois Larzac lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux des communes membres. A l'unanimité, le conseil municipal a voté pour 58 membres dont 22 pour Lodève et 1 pour La Vacquerie.
- d'une demande d'aide financière auprès de la Communauté de Communes du Lodévois-Larzac dans le cadre des fonds de concours. Cette aide permettrait la réfection de la Place de l'Ormeau avec la pose de pavés pierre. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.



► Location de l'appartement situé au 11 rue St Guilhem récemment libéré. Le conseil municipal approuve la signature du bail auprès de Solène Kuntz, nouvelle arrivante dans notre commune.

Dans les questions diverses, le conseil municipal est informé du départ d'Hélène Ferrero qui a quitté le gîte communal qu'elle occupait depuis plus de 20 ans. Souhaitons lui une bonne continuation.

C'est Béatrice Panyi qui occupera désormais ce gîte près de l'église et Philippine Dinnematin logera dans le gîte que Béatrice va libérer. Bonne installation à tous et toutes !

Nous restons à votre disposition pour toutes questions.

Infos diverses ... infos diverses ...



Mairie et Agence Postale

Désormais l'accueil à la mairie et à l'agence postale se feront les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins (au lieu du samedi) de 8h15 à 12h15.

Les marchés de l'été

Les marchés de l'été sur l'esplanade ont animé les soirées des dimanches de juillet et août.

Le bilan est plutôt concluant pour l'ensemble des participants.

Une douzaine de stands avaient pris place : des coquillages, des fruits, des légumes, des fromages, de la bière, des fougasses, des cosmétiques, de la poterie, ...

Chacun remplissait son panier et partageait en famille ou avec des amis un moment très convivial sous les tilleuls sur les tables mises à disposition.

La musique nous a charmés

Que ce soit la fête de la musique animée par Gabrielle et son accordéon, la chorale du village animée par Caroline, le concert des Bouches de Coton, la prestation de Bruno Elma Niacci derrière sa guitare, nous avons découvert de vrais talents. Merci à tous de nous avoir fait partager ces moments magiques !

Panneau touristique d'information

Un nouveau panneau touristique d'information regroupant l'ensemble des hébergements et de la restauration sur notre village a été installé sur la façade nouvellement rénovée de la petite salle des fêtes. Venez le découvrir....

Le Café des Femmes

Petit clin d'oeil aux «dames» du village qui se retrouvent tous les jeudis et dimanches matins derrière un café ou un jus d'orange à l'Ormeau. Elles peuvent être une dizaine voire plus.

Un moment fort convivial interdit aux hommes où ces dames papotent, refont le monde, s'échangent des recettes ou commentent le dernier film vu au cinéma. Elles n'ont aucune difficulté à trouver un sujet de conversation.

Ces rencontres sont ouvertes à toutes (et non pas tous !). Mesdames, si cela vous tente, rejoignez-les, elles se feront un plaisir de vous accueillir !

Visite du village

Lors des Journées du Patrimoine, Annie Courville a proposé une visite du village pour présenter le patrimoine architectural. Annie, comment cela s'est-il passé ? : «De la route de St Maurice, nous avons suivi la rue St Guilhem (avec visite d'une citerne), et puis la grand'rue. Nous avons donc remonté le thalweg, le chemin principal de l'écoulement de l'eau.

Puis retour vers l'église, la rue du four, la place de l'ormeau.

Nous avons observé les encadrements de portes, portails et fenêtres, qui sont des XV^e et XVI^e : nous avons la chance dans ce village d'avoir de belles pierres taillées de cette époque et même des linteaux en



accolade du XIV^e (photo).

J'en ai trouvé 5, il en existe peut-être d'autres, si vous en observez, je les ajouterai au plan du village que je suis en train d'établir.

Les recherches menées pour cette visite (documentations, périodes historiques en général et situations locales) m'ont fait ouvrir les yeux sur une foule de détails. Nous étions 37, la visite a duré presque une heure trente. Une nouvelle visite pourra être proposée en février prochain.»

Karima, bravo l'artiste !



«Mariane», l'oeuvre sur métal acier, oxydation et feuille d'or de Karima Tahiri a été exposée à l'Élysée

pendant les Journées du Patrimoine. «Ce portrait est un hommage né du désir de représenter la dernière licière de la Manufacture de la Savonnerie de Lodève, issue de la génération des femmes harkis, tout en concrétisant une aspiration profonde, depuis un certain temps, de créer une figure de Marianne, symbole de la République française.

À travers cette représentation, je leur offre cette figure de Marianne, en affirmant qu'elles incarnent non seulement les valeurs de la République, mais contribuent également à faire rayonner la France à travers le monde»

Après le Palais de l'Élysée, l'expo est passée au Musée de l'Élysée jusqu'au 23 octobre !

Chapeau Karima, KT sculpteure de Lumière ! Quand tu mets ton talent au service de tes convictions, ça t'amène du Larzac à l'Élysée !

Réforme des élections municipales 2026



Les dimanches 15 et 22 mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier

la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, la loi du 21 mai 2025 prévoit que dans les communes de moins de 1 000 habitants, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement.

L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

En savoir plus, cliquez ici

Les Boulégaïres : reprise des activités

Chez les Boulégaïres, l'automne arrive avec son cortège d'activités hebdomadaires ou ponctuelles.

Activités hebdomadaires :

- **Atelier d'écriture** animé par Bernadette (06 09 35 26 96) le jeudi de 10h30 à 12h

Projet de l'atelier à l'étude : création d'une pièce de théâtre. Chaque acteur écrit son propre rôle et crée son costume ; mise en commun des personnages et écriture de la pièce.

- **Cours de théâtre** : à l'étude
- **Exposition annuelle** dans le cadre du printemps des poètes dont le thème sera cette année «La Liberté».
- **Yoga** avec Christiane (07 71 15 87 39) :

Le mardi de 10h à 12h groupe avancé

Le mercredi de 10h30 à 12h, séances douces et adaptées.

- **Chant choral** avec Caroline (06 08 10 09 61) un dimanche par mois à partir de décembre. Le calendrier sera établi au fur et à mesure des séances.
- **Calendrier de l'aveugle** avec Claire.

Les personnes intéressées auront en charge de trouver l'idée de deux cadeaux à réaliser soi-même et de les reproduire en 12 exemplaires (2 séries de 12 cadeaux). Ces cadeaux devront être petits et bien sûr faits

avec amour en fonction des compétences de chacun. Il peut s'agir de petits sachets de gâteaux secs, de petits flacons d'huile végétale, de petits pots de confiture, de bougies, de décorations de Noël tricotées, crochetées, d'origamis....

Qui est prêt à se lancer ? Noël n'est pas si loin, ce projet demande de l'organisation et du temps de réalisation.

Une première réunion aura lieu le dimanche 12 octobre à 18 heures. Signalez votre intérêt par mail à chmaury1253@gmail.com

- **Groupe de paroles et de bien-être**, le mercredi à 18h, se signaler auprès de Christiane ou Bernadette.

Pour une adhésion annuelle de 15 € vous pouvez vous inscrire à l'ensemble des animations.

Animations ponctuelles : elles vous seront communiquées au fur et à mesure.

Le 24 octobre à 19h à la Grange, Catherine Prallet vous présentera une pièce écrite et jouée par elle-même.

Les annonces ponctuelles vous seront envoyées par mail pour les dates et les lieux choisis.

L'assemblée générale de l'association est fixée au mardi 21 octobre à 17h30 petite salle des fêtes ou bibliothèque.

L'inauguration du Chemin de l'eau est tombée à l'eau !

La météo fortement défavorable du dimanche 21 septembre 2025 nous a contraint d'annuler la journée dédiée au «Chemin de l'eau». Cette inauguration du sentier d'interprétation, des Journées Européennes du Patrimoine et des 30 ans du Parc Naturel Régional des Grand Causses était tant attendue, notre déception était grande.

Les partenaires de ce projet collectif se mobilisent pour organiser un report en 2026.

S'il n'est pas encore inauguré, le sentier du «chemin de l'eau» reste désormais ouvert. Nous vous invitons à le parcourir afin d'y découvrir les différents panneaux d'interprétation.



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi	8h15 à 12h15
mardi	8h15 à 12h15
jeudi	8h15 à 12h15
vendredi	8h15 à 12h15

La Grange aux Livres

La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi	18h à 19h30
mercredi	14h30 à 15h45
Jeudi	17h à 18h



Pour une adhésion individuelle de 6€, familiale de 8€ et gratuite pour les enfants, vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres pour 3 semaines. Le fond propre est d'environ 1500 livres et deux fois par an le bibliobus renouvelle environ 300 livres de la bibliothèque du Conseil Départemental.

► Bennes à encombrants sur le camping

(de 7h30 à 10h30) : les mercredis 15 octobre, 16 novembre et 17 décembre

► France Services

les mardis 14 et 28 octobre, 25 novembre, 9 et 23 décembre (de 9h45 à 12h15 en mairie)



► Tournis de belote

Vendredi 3, 17 et 31 octobre (17h-20h), 14 et 28 novembre, 12 et 19 décembre (16h-19h) - Goûter de Noël le 19

► CIAS (Service social)

De 10h à 12h en mairie Jeudi 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre .

Théâtre : Fournaise / Reliquat

de et par Catherine Prallet



Vendredi 24 octobre à 19h à La Grange
A la croisée des chemins,
une femme se penche sur ses écrits...
Notes éparses...
Souvenirs qui s'effilochent...
parfois brûlants...
Des chagrins, mais aussi de la joie
rythment ces morceaux de vie...
Larmes de vie. Éclats de joie...
Participation libre
Réservation conseillée : 06 70 35 92 37

Carnet / Agenda



Mariage :

► **Renaud Rossignol et Célia Verley** mariés le 7 juin 2025. Tous nos voeux de bonheur !

Naissance :

► **Lino Montanier - Pradel** né le 19 septembre 2025 au foyer de Sophie Pradel et de Maxime Montanier, petit-fils de Valérie, notre secrétaire. Bienvenue à Lino et Félicitations aux parents et ... aux grands parents !

► **Dimanche 12 octobre 2025** : Démonstration de batucada, percussions brésiliennes, par le groupe « Batuc Bacana » vers 12 h sur la place du village

► **Mardi 21 octobre 2025** : 17h30, assemblée générale des Boulégaires

► **Vendredi 24 octobre 2025** : 19h : Pièce de théâtre créée et jouée par Catherine Prallet (habitante du Mas de Gay) à la Grange (voir encadré en bas à gauche)

► **Mardi 11 novembre 2025** : 11h30 : Cérémonie de Commémoration de la Victoire et de la Paix

► **Samedi 6 décembre 2025** : Soirée festive organisée par le Foyer Rural : 15h Grand Loto à La Grange suivi d'un repas et d'une animation

► **Dimanche 21 décembre 2025** : Marché de Noël

Qual sem ? (qui sommes-nous ?)

Sources fournies par Jo Durand: voir bulletin municipal d'Octobre 2022 n°48.

Perez :

Nom d'origine de Castille. (Espagne.)
Formé sur le prénom "Pedro" et "ez", filiation.
(Source : Geneanet)

Santonja :

Nom assez fréquent en Espagne (Catalogne et région de Valence.)
Désignerait peut-être celui qui est originaire de Saintonge.
(Source : Geneanet)

Des chevaliers de cette province seraient partis en Espagne pour participer à la "reconquête" contre les arabes.

La Saintonge est une ancienne province française qui s'étendait sur une grande partie du département de la Charente-Maritime, une partie de la Charente et le sud des Deux-Sèvres.

Rousset :

Au Moyen-Age on a de nombreux termes pour désigner la couleur des cheveux. Ces couleurs permettaient de distinguer des enfants d'une même fratrie.
"Rubrius" = rouge
"Rufus" = rougeâtre (Remarque : la rufe est une terre rougeâtre)
"Rutilus" = rouge éclatant
Rousset signifierait, qui tire sur le roux.
Rousse : Même origine que ci-dessus (Pour une femme).



Ramon (d) : Formation germanique de "Ragin" et "Mund".

"Ragin" idée de fonction, conseiller ...
"Mund" protection."Ragin-Mund" donnera Raymond, Raimon, Ramon...
Les Raimond, comtes de Toulouse, opposés à l'occupation de leur Comté durant la croisade contre les Albigeois (Cathares), contribueront à la propagation de ce prénom qui deviendra nom de famille.
Noter que les "Ramondenc" (prononcer "Ramondin"), étaient les partisans du comte de Toulouse ou les Toulousains.

Requi : Nom très rare. C'est dans l'Hérault où on le rencontre le plus en France.
Il pourrait représenter un sobriquet issu du participe passé du verbe requérir.
Il pouvait désigner celui qui fait une requête en justice, mais aussi chicaneur.